

L'AVORTEMENT

ON DEMANDE UN VOTE LIBRE

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, depuis que la Cour suprême du Canada a annulé la législation sur l'avortement, le Canada est le seul pays civilisé du monde dépourvu de loi protégeant les enfants à naître. L'avortement est une question morale et non politique, et elle devrait être traitée en conséquence. Pour cette raison, il devrait y avoir un vote libre, afin de permettre aux députés d'agir selon leur conscience et d'exprimer leur point de vue personnel en choisissant la solution qu'ils préfèrent.

Un sondage récent montre que 60 p. 100 des Canadiens croient qu'il faut imposer certaines restrictions relativement à l'avortement. C'est là une augmentation de 7 p. 100 depuis février. Manifestement, les Canadiens jugent la situation actuelle inacceptable et ils veulent que la Chambre vote une loi sensée et d'équité à l'endroit de la mère et de l'enfant à naître.

En tant que parlementaires, nous devons avoir le courage de faire face à cette question et de ne pas chercher à nous cacher derrière la politique de notre parti. La question des droits des enfants à naître est beaucoup trop importante pour être traitée de façon irréfléchie.

* * *

LA SÉCURITÉ MARITIME

LES TRANSMETTEURS EPR—L'INSTALLATION SUR LES NAVIRES DE PLUS DE 10 MÈTRES

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les îles): A compter du 31 mai 1989, monsieur le Président, le ministère des Transports va obliger tous les propriétaires de navires de plus de 20 mètres à les munir d'un transmetteur EPR. Mais pourquoi pas tous les navires de plus de 10 mètres ainsi qu'il l'envisageait l'année dernière?

Ce changement quant à la longueur des navires signifie qu'une forte proportion de propriétaires de navires n'offriront pas cette protection à leur équipage. Le ministre a fait l'objet de pressions en raison des frais que ceux-ci devraient engager, faisant fi des pertes en vie humaine.

Tous les navires commerciaux devraient être munis d'un transmetteur EPR. On a estimé que les quelque 10 millions de dollars qu'a coûté la recherche du *Scotia Cape* auraient payé les frais d'installation de ces transmetteurs sur tous les navires commerciaux de la côte Ouest.

La société Modern Products Ltd., implantée à Victoria, a mis au point un transmetteur EPR d'une puissance de 406 megahertz. Ayant reçu l'assurance que tous les navires d'au moins 10 mètres devraient en être munis, cette compagnie avait planifié sa production en conséquence. Elle estime qu'une fois encore, une petite entreprise canadienne qui innove s'est faite avoir. Le gouvernement devrait revenir à son projet initial et obliger tous les propriétaires de navires de plus de 10 mètres à les doter de transmetteurs EPR.

Article 21 du Règlement

LE CABINET

LE BILAN DES RÉALISATIONS

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): En 1984, monsieur le Président, le parti progressiste conservateur avait inscrit à son programme électoral quatre objectifs principaux: la réconciliation nationale, la relance économique, la réforme sociale et un internationalisme renouvelé. Avons-nous rempli nos promesses? Je réponds oui sans hésiter, et j'en veux pour preuve l'Accord du lac Meech, les diverses initiatives de diversification régionale, le niveau de chômage et les taux d'intérêt les plus bas depuis des années, les garderies, la peine de mort, l'avortement, une politique de défense meilleure que jamais, et plus de 220 mesures législatives adoptées.

Le gouvernement s'est acquitté de ses engagements dans tous ces domaines. Grâce à l'entente de libre-échange, la prospérité est à la portée de tous les Canadiens.

Alors que nous approchons des prochaines élections fédérales, monsieur le Président, je demande à tous les Canadiens de comparer ce bilan à celui du précédent gouvernement, voire à celui de n'importe quel autre gouvernement précédent.

* * *

LES TRAVERSIERS

LE SERVICE NÉCESSAIRE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—ON DEMANDE DE HÂTER LA CONSTRUCTION DE DEUX NAVIRES

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je veux attirer l'attention de la Chambre aujourd'hui sur la situation de plus en plus grave concernant les transports entre l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme.

Il y a trois ans, quand le vice-premier ministre actuel (M. Mazankowski) était ministre des Transports, il a annoncé que le gouvernement prendrait bientôt une décision définitive sur la construction de deux nouveaux traversiers pour permettre à Northumberland Ferries de relier Wood Island, dans l'Île-du-Prince-Édouard, et Caribou, en Nouvelle-Écosse.

Le ministre des Transports suivant, le ministre du Commerce extérieur actuel (M. Crosbie), a déclaré, il y a un an et demi, que la construction de ces traversiers débiterait dans quelques jours.

● (1405)

Nous sommes en mai 1988 et nous attendons toujours. J'invite le ministre des Transports actuel (M. Bouchard) à annoncer la construction de deux nouveaux navires pour Northumberland Ferries. L'île dépend exclusivement de l'agriculture, de la pêche et du tourisme et elle a absolument besoin de ces navires.

Les traversiers actuellement en service à Wood Islands et à Caribou ont plus de trente ans. S'ils ne sont pas remplacés d'ici un an, ils devront être retirés du service. Le temps presse et je demande au gouvernement et au ministre d'agir immédiatement.